

DCM N° 10 /2026

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

**COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

- MEMBRES PRÉSENTS : MM. -BIGNARDI Martine – CHANUT Lionel - CLAPPIER Yves - CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique -DAMEVIN Doriane - DEJEAN Jocelyne -GARIBALDO Yves – LOSCHI Bernadette – NICOL Kévin - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly-

- MEMBRE ABSENT : NÉANT

- Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

16/03/2026

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

23/03/2026

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

23/03/2026

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

23/03/2026

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

-EN EXERCICE : 15

-PRÉSENTS : 15

-VOTANTS : 15

**OBJET : DÉLAI POUR DÉPÔT DES LISTES DE CANDIDATS AUX FONCTIONS D'ADJOINT AU MAIRE
AVANT L'ÉLECTION DES ADJOINTS**

Après la détermination du nombre d'adjoints au Maire,

Il convient que le Conseil Municipal décide de laisser un délai pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire, avant de procéder à l'élection des Adjoints.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

par 12 voix POUR et 3 voix CONTRE

- **DECIDE** de laisser un délai de 5 (CINQ) minutes pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire, avant de procéder à l'élection des Adjoints.

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, le 23 mars 2026.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES



Mme COMBET-BLANC Françoise

Secrétaire de Séance